

Handicap(s) : retour sur un cycle de sensibilisation pour les professionnels


30 MAI 2024 > 30 JUIN 2024



Entre janvier et mai, une centaine d'agents de la collectivité ont été sensibilisés aux différents handicaps qu'ils peuvent rencontrer chez les personnes qu'ils accompagnent au quotidien.



"LA personne handicapée est une fiction. Il y a autant de situations différentes que d'individus, et c'est pour nous garder des approches qui uniformisent et mettent dans des cases que nous avons voulu proposer ce cycle de sensibilisation."

C'est avec ces mots que **Catherine Boursier, Vice-présidente (VP) déléguée à l'Autonomie**, a conclu le cycle de sensibilisation aux handicaps qui a réuni plus d'une centaine de professionnels de la collectivité entre janvier et mai 2024. Au cœur des 3 demi-journées animées par le  **Collectif handicap 54** : une meilleure connaissance de la pluralité des handicaps existants (auditifs, visuels, moteurs, cognitifs, etc.), et des pistes pour aider les agents à accompagner l'autodétermination des personnes.

Le Collectif handicap 54 aux manettes

En fédérant une trentaine d'associations meurthe-et-mosellanes qui sensibilisent aux différentes situations de handicap et accompagnent les personnes, le Collectif handicap 54 permet également de les représenter au sein des instances départementales qui traitent les questions de handicap. C'est le cas notamment à la **Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), instance de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** qui permet l'ouverture des droits (aide financière, carte mobilité, etc.) des personnes reconnues en situation de handicap.

Il y a 2 ans, le Collectif handicap 54 avait ainsi proposé aux membres de la CDAPH une présentation des différents types de handicap, leurs spécificités, et les défis que devaient relever les personnes vivant avec. Engouement immédiat des personnes présentes, et pour **Stéphane Dussine, directeur de la MDPH**, l'idée de refaire cette présentation aux agents de la MDPH fait son chemin.

De fil en aiguille, c'est à **tous les professionnels travaillant dans des services et missions d'accompagnement des personnes en situation de handicap** que s'élargit cette sensibilisation, et c'est un véritable cycle qui se monte. La suite, c'est **Vincent Harel, coordinateur au Collectif handicap 54** et animateur de ce cycle, qui nous la raconte...



Vincent Harel, Collectif handicap 54

Pourquoi c'était important de proposer ce cycle aux professionnels ?

"Parce qu'ils sont en première ligne dans l'accueil, l'écoute et le suivi des personnes en situation de handicap. Nous ne voulions pas proposer une formation, mais bien une **sensibilisation**, avec l'idée de "rendre sensibles" les agents aux situations vécues. Même s'ils sont "du métier", il existe une foule de handicaps qu'on ne connaît pas encore bien, ou qu'on ne comprend pas forcément, comme les maladies chroniques invalidantes qui sont souvent

invisibles à l'œil nu, mais qui sont source d'impossibilité de travailler, d'exclusion sociale, d'empêchement de participer à des loisirs, etc. Avec ces 3 demi-journées, nous avons planté une graine : à eux de l'arroser, de la faire germer, de l'entretenir."

Le schéma Autonomie en filigrane

Pour ceux qui n'auraient pas le schéma départemental de l'Autonomie en livre de chevet sur leur table de nuit, il est bon de rappeler que cette action s'inscrit pleinement dedans. Elle répond à **l'axe 13 "Service rendu aux usagers"**, qui doit permettre l'amélioration continue de l'accessibilité et de la qualité du service public départemental rendu aux citoyens en manque ou perte d'autonomie.

Pour **Catherine Boursier, VP à l'Autonomie**, c'est "une première approche qui doit en enclencher d'autres", et qui marque la forte implication de la collectivité dans la formation de ses agents.



Discours de clôture de Catherine Boursier

Vers le Service public départemental de l'autonomie (SPDA)

Le Département 54 est l'un des 18 Départements préfigurateurs retenus par le Gouvernement pour la mise en place en 2025 du SPDA. Les territoires doivent s'emparer du sujet dans les semaines à venir, en organisant des réunions avec les partenaires pour veiller à rendre plus fluide le parcours des personnes ayant recours aux prestations et services Autonomie.

À l'issue de ces temps d'échanges, comment percevez-vous les réactions des professionnels ?

"Le programme était dense, et n'a pas forcément permis de longs temps d'interaction. Mais tous semblaient intéressés, étonnés aussi parfois. Stéphane Dussine nous a même rapporté un début d'évolution des pratiques à la MDPH, entre la 1ère demi-journée et la fin du cycle. C'est un signe que les lignes bougent."

Aujourd'hui, qu'est-ce qui vous semble capital dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ?

"En premier lieu, de se rendre compte que le handicap n'est pas un attribut de la personne. Il ne la définit pas. C'est une situation, parfois limitée dans le temps, parfois pérenne, parfois évolutive... avec une multitude de facteurs qui va transformer la personne, influencer sur son quotidien, modifier ses habitudes et son rapport aux autres, souvent. Mais il ne résume pas la personne."

C'est aussi très important de parler d'autodétermination : les personnes en situation de handicap doivent pouvoir faire leur propre choix. Dans la très large majorité des cas, elles ne veulent pas qu'on fasse pour elles : elles souhaitent être maîtresses de leurs décisions. Et c'est aux professionnels qui les accompagnent de permettre cela, en étant des appuis plutôt que des prescripteurs !

Enfin, avec ce cycle de sensibilisation, nous avons aussi voulu montrer la richesse humaine dans toute sa diversité. Aucune situation n'est identique à une autre. Aucune personne n'est identique à une autre. La situation de handicap est aussi le fruit de nombreux freins dressés par l'environnement... Mais c'est aussi une source d'opportunités et d'innovation, et c'est important de le rappeler !"

